



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

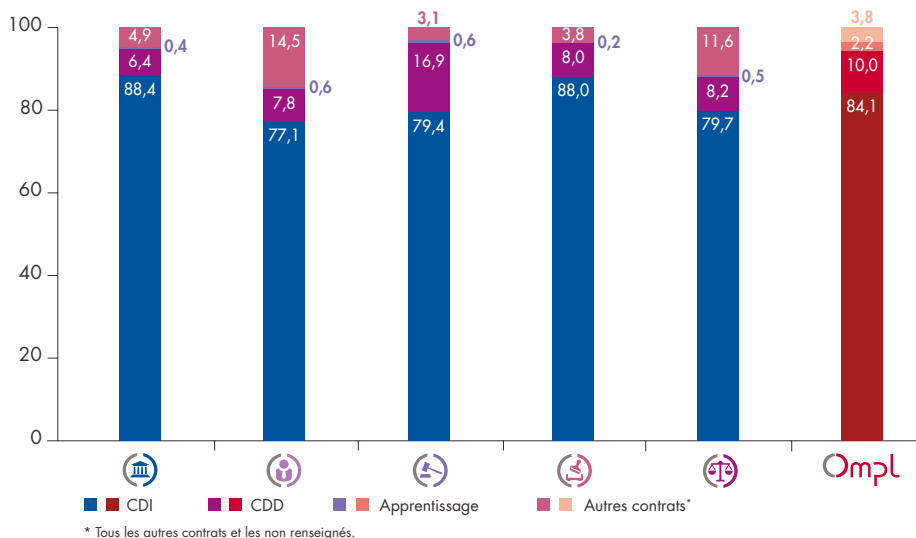
Le taux de CDI est très élevé (79,7 %) mais inférieur à la moyenne de l'OMPL. Hors CDD, les autres contrats sont fréquemment mobilisés (11,6 %). Il s'agit principalement de stages rémunérés.



LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD

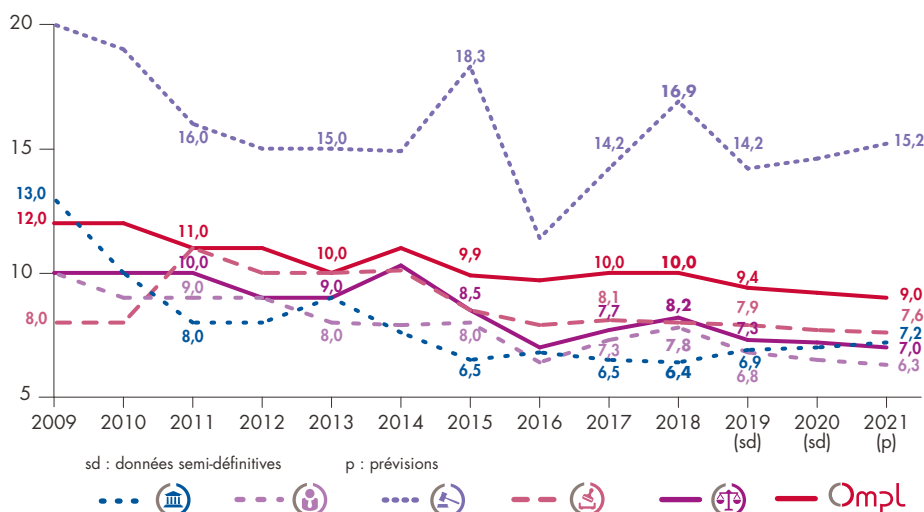
Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2018. Les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021 anticipent la poursuite de cette tendance.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



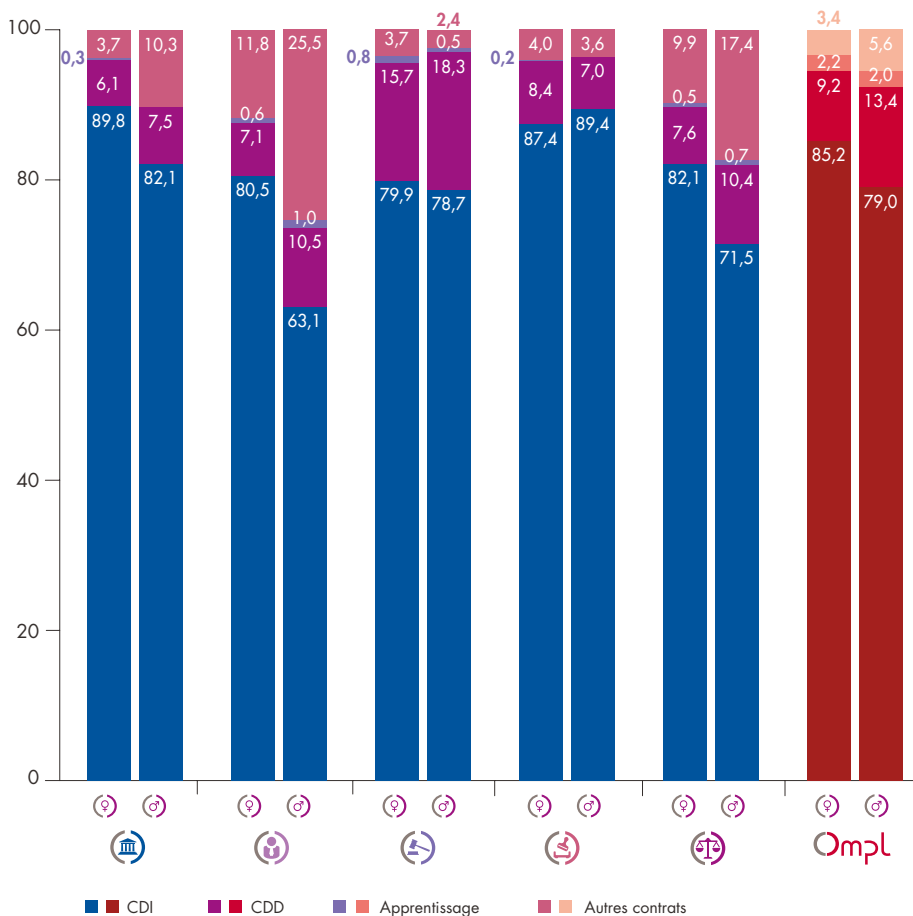
Études d'huissiers de justice



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes du secteur travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 2,8 points.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



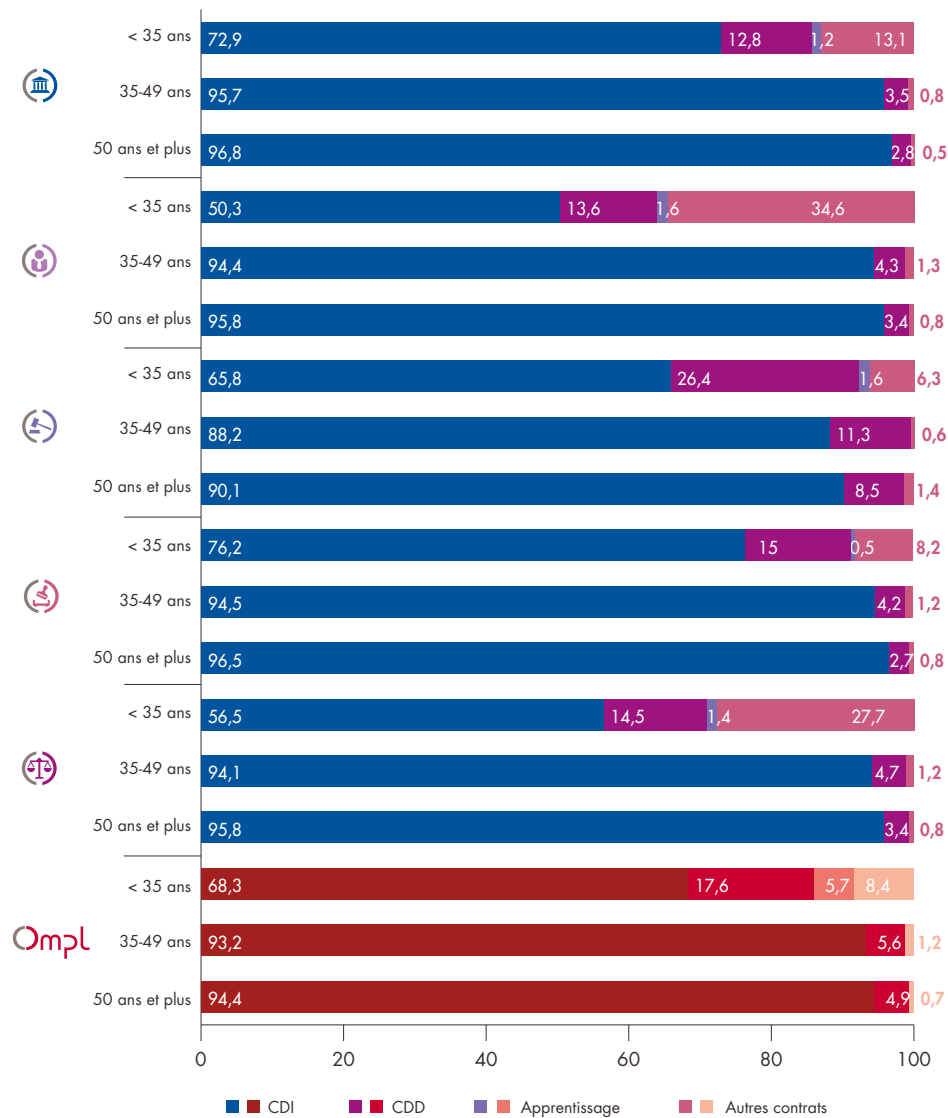
Source : Insee, DADS 2018.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

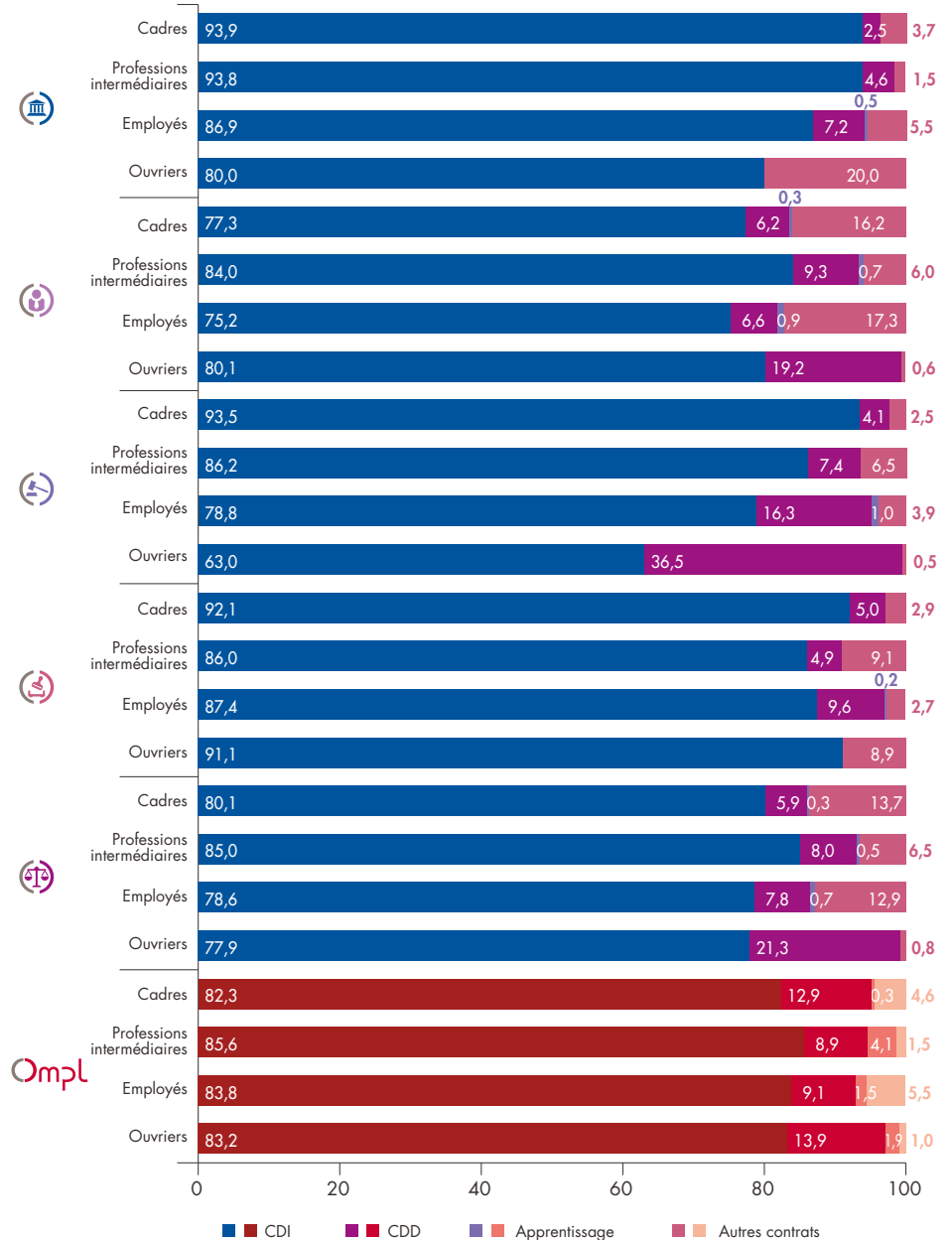


NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers.

Pour les autres catégories sociales et notamment les professions intermédiaires, le CDI est nettement plus privilégié.

Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



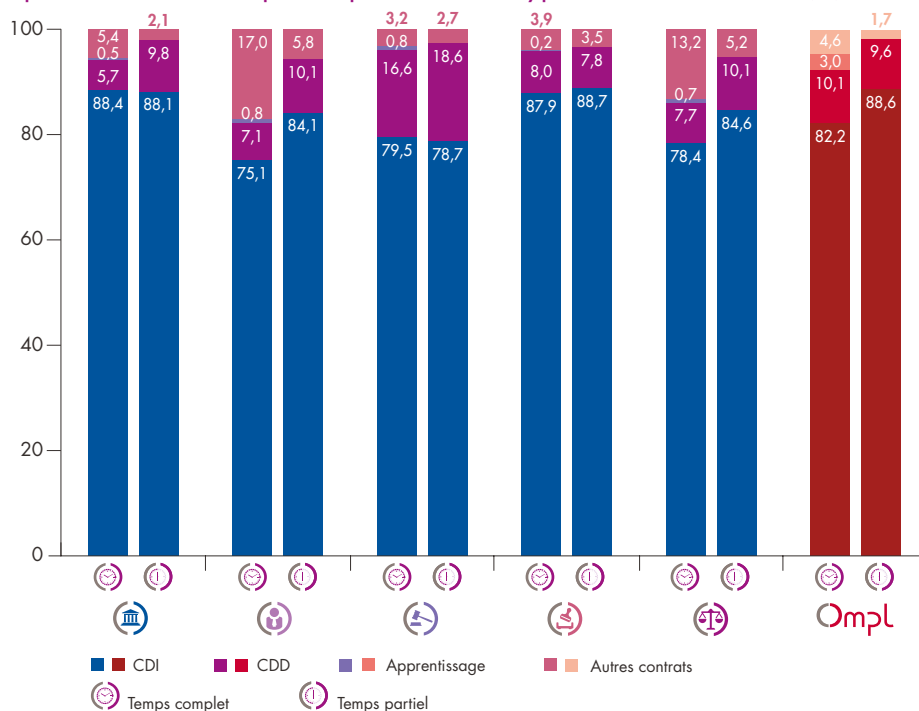
Source : Insee, DADS 2018.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet (+ 6,2 points).

Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Bourgogne-Franche-Comté (11,0 %) et minimale pour la Corse (5,6 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	DOM	Grand Est	Hauts-de-France	Île-de-France	Normandie	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Ensemble																																																																											
	4,5	7,2	29,8	6,8	7,9	9,8	8,1	6,2	34,4	10,9	11,0	9,2	5,4	7,2	18,9	5,7	7,8	10,8	5,4	5,5	20,2	5,8	6,5	8,3	ND ¹	4,7	ND ¹	7,8	5,6	10,3	ND ¹	8,3	ND ¹	9,0	7,8	11,8	5,4	6,5	38,0	6,4	8,4	8,7	4,9	6,8	11,1	12,8	8,6	9,2	8,6	8,5	11,7	6,0	8,5	10,2	3,8	7,0	13,4	6,4	7,1	9,6	5,4	7,7	12,9	9,4	8,2	10,7	9,7	8,6	8,7	7,8	8,5	10,6	ND ¹	7,2	8,0	7,6	6,9	11,0	7,1	6,4	9,3	8,5	7,1	9,3	6,4	7,8	16,9	8,0	8,2	10,0

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.